

Niger

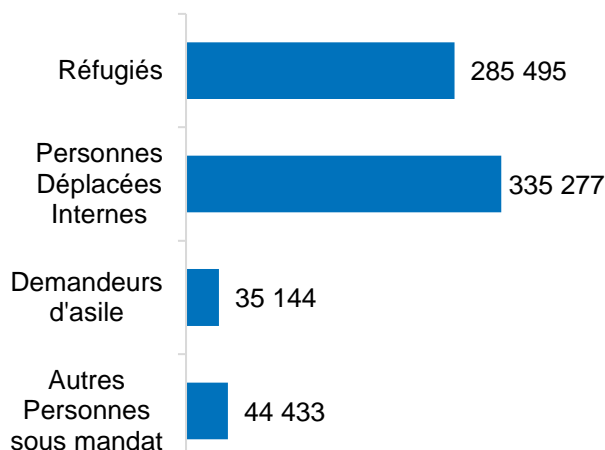
Août 2023

Le 31 août, les nouvelles autorités du Niger ont **suspendu les activités et les mouvements des organisations internationales** dans les régions où se déroulent des opérations militaires. Le HCR prend des mesures pour renforcer les mécanismes communautaires et la surveillance à distance afin d'assurer la protection continue et l'assistance vitale aux personnes déplacées de force.

Dans la région de Tahoua, **210 personnes, dont 100 réfugiés, 60 déplacés internes et 50 membres de la communauté hôte, ont bénéficié du projet « cash for work »** visant à restaurer 30 hectares de terres dégradées dans la localité de Telemcess. Environ 11 556 demi-lunes sylvopastorales ont été créés dans le territoire du village en seulement 18 jours, contribuant ainsi à l'auto-suffisance des bénéficiaires.

Une épidémie de diphtérie a été signalée dans le **camp de réfugiés maliens d'Abala**, dans la région de Tillabéri. Une trentaine de cas ont été déclarés, dont cinq personnes actuellement sous traitement et six décès. **Un plan de contingence a été élaboré conjointement avec le district sanitaire.** Une surveillance épidémiologique est en cours dans la région d'Agadez où 10 autres cas suspects ont été signalés

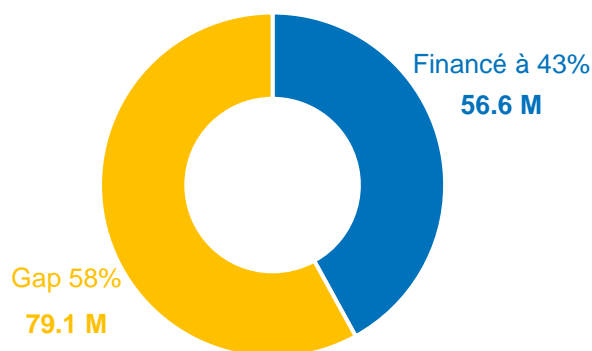
STATISTIQUES DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ ENREGISTRÉES AU NIGER (AU 31 AOUT 2023)



FINANCEMENT AU 31 AOUT 2023

\$ 135,7 M

Demandés par l'opération du HCR au Niger en 2023



Alors que la crise au Niger se poursuit, la fermeture des frontières exacerbe les besoins humanitaires et frappe de plein fouet les communautés vulnérables. © Boubacar Younoussa Sidde

Contexte opérationnel

Malgré les divers conflits dans la région et la situation actuelle dans le pays suite au coup d'État du 26 juillet, **le Niger continue d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile** en provenance du Nigeria (67.59%), du Mali (20.95%), du Burkina Faso (9.35%) et 2.11% d'autres pays. De plus, on compte plus de **335 277 personnes déplacées internes** et environ 44 433 autres personnes relevant du mandat du HCR, y compris les retournés nigériens qui résidaient hors du pays dans des zones touchées par divers conflits et insécurités les ayant forcés à fuir.

L'approche de l'intervention du HCR au Niger est multisectorielle et vise à soutenir les autorités nigériennes dans la **fourniture de protection, d'assistance et de recherche de solutions** aux personnes en déplacement forcé, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les enfants et les personnes ayant des besoins spécifiques, en utilisant une **approche communautaire**.

Dans un communiqué publié sur la chaîne de télévision nationale ORTN le jeudi 31 août 2023, les nouvelles autorités nigériennes ont temporairement suspendu les opérations humanitaires dans les zones où des opérations militaires sont en cours. Cette mesure concerne toutes les agences de l'ONU et les ONG. À ce stade, les emplacements de ces zones touchées ne sont pas connus, ni le calendrier de cette suspension.

Région de Tillabéri

Contexte : Depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont travaillé pour favoriser **l'inclusion socio-économique des réfugiés maliens** en adoptant une **stratégie hors camp**. Grâce au soutien des acteurs du développement et aux efforts d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens ainsi que les communautés d'accueil ont bénéficié de différents services, de **l'accès à la terre, au logement et à des moyens de subsistance**. Parallèlement, les infrastructures nationales de santé, d'éducation et d'eau ont été améliorées. Pour renforcer **la coexistence pacifique** entre les communautés, le HCR a réuni les différentes populations par le biais de "zones communes", telles que les banques céréalières des villages, les magasins d'aliments pour bétail, ainsi que par le biais de divers **comités communautaires mixtes**.

- Afin de réduire la pression exercée par personnes déplacées de force sur les ressources naturelles déjà très limitées, de prévenir les risques de protection, de lutter contre la désertification et de renforcer la cohésion sociale, le HCR a distribué 1 000 foyers améliorés aux ménages déplacés de force et extrêmement vulnérables ayant trouvé refuge à Ouallam et Abala.



Distribution de foyer amélioré à Abala © HCR

- **1 270 réfugiés et 2 962 membres de la communauté hôte ont bénéficié de consultations médicales** dans les centres de santé d'Abala, d'Ayorou et de Ouallam. Parmi eux, 163 ont été placés en observation et 16 ont été référés vers des structures sanitaires régionales. Un total de 328 femmes a été reçu pour des consultations prénatales et **75 naissances** ont été assistées dans les centres de santé.

- Le 10 août, le HCR a distribué des kits d'abris d'urgence à 185 ménages dont les maisons se sont effondrées à Tondkiwindi à la suite de fortes pluies enregistrées le 6 août. Par ailleurs, les maisons écroulées ont été réhabilitées durant la seconde semaine de juillet. De plus, **le HCR a distribué 50 kits d'abris d'urgence** à d'autres ménages déplacés vivant à Ouallam et dont les abris sont vétustes. Chaque kit était composé de deux bâches, d'un rouleau de corde, de six nattes, d'un fagot de 15 bois de 4 mètres et d'un fagot de 15 bois de 3 mètres.
- Une **nouvelle épidémie de diphtérie dans un site d'accueil de réfugiés maliens à Abala**, dans la région de Tillabéri, a soulevé des inquiétudes quant à la fourniture de soins de santé dans le contexte actuel, où les systèmes étatiques ont été perturbés ou affaiblis en raison des sanctions prises à la suite du coup d'État du 26 juillet, couplées à la fermeture des frontières. Les difficultés accrues d'accès aux soins médicaux augmentent les risques pour la santé. Au 31 août, une trentaine de cas ont été signalés, dont cinq personnes en cours de traitement et six décès. Le HCR a effectué une mission à Abala et a rencontré les autorités locales. Un partenaire de projet a fourni des repas aux patients en cours de traitement dans le centre d'isolement soutenu par le HCR. Avec les partenaires du projet, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés a mené une



mission d'évaluation conjointe dans la zone touchée, puis a installé une tente médicale pour l'isolement des patients, a effectué des prélèvements biologiques et des tests de laboratoire, a recherché activement des cas au niveau communautaire, a identifié et suivi les contacts, et a sensibilisé le public aux mesures préventives et à la vaccination. La réponse à l'épidémie de diphtérie est étroitement coordonnée avec les autorités sanitaires locales et l'OMS.

Tente d'isolement des potentiels cas de diphtérie mis sur pied par le HCR au district sanitaire d'Abala © HCR

- Le 8 août 2023, le HCR a organisé une **formation sur la réinstallation des réfugiés à l'attention des partenaires et de son personnel de protection d'Ayorou. 22 participants** (CNE, APBE, CIAUD, ADES, COOPI et HCR) ont été formés sur les notions de la réinstallation, les solutions durables, les procédures, la méthodologie d'identification des dossiers potentiels, les besoins spécifiques, les voies complémentaires, le remplissage du formulaire de référencement et la prévention de la fraude.
- Dans le cadre de leurs activités de protection à base communautaire, **le HCR et ses partenaires ont mené plusieurs sessions de sensibilisation dans la région de Tillabéri**, bénéficiant à plus de 3. 387 personnes. Les thèmes abordés comprenaient la prévention des risques de protection, les services de prise en charge disponibles, la préservation de l'environnement et la promotion de la cohabitation pacifique entre les personnes déplacées de force et les communautés d'accueil.

Région de Tahoua

Contexte : La région de Tahoua est marquée par la présence de réfugiés maliens, nigériens et de retournés nigériens. En raison de l'insécurité persistante à la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka, de nouveaux arrivants parmi les réfugiés ont été signalés au cours des derniers mois à Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. De plus, le département de Madaoua, situé à la frontière avec le Nigeria, continue de recevoir **des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria** en raison des incursions constantes de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- Au cours de la première semaine d'août, la Direction régionale de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant de Tahoua, avec le soutien du HCR a **organisé une formation sur la protection de l'enfance et les violences basées sur le genre au profit des structures communautaires de protection**. Ainsi, 29 membres des structures communautaires d'Intikane Aderzagarene ont été formés pour identifier et orienter les cas vers les structures de prise en charge appropriées.



Des personnes déplacées de force à Tillia suivent une session de sensibilisation organisée par le HCR et ses partenaires sur les comportements à adopter pendant la crise post-coup d'État © HCR

- En août, la Commission Nationale d'Eligibilité au Statut de Réfugié (CNE) a délivré 6 834 attestations de réfugiés **et 6 127 cartes de réfugiés aux réfugiés nigériens dont les informations ont été vérifiées biométriquement dans les sites de la commune de Bangui** qui accueillent les réfugiés nigériens ayant fui leurs résidences habituelles en raison de la criminalité des bandits armés sévissant dans les états de Katsina, Sokoto, Zamfara et Kebbi au Nigeria.
- Le 22 août 2023, le partenaire de projet du HCR ADKOUL a **débuté la distribution de kits d'abris d'urgence au profit des 300 réfugiés vulnérables**, dont des femmes cheffes de ménages, des villages de Bangui, Kataguir, Jataka et Guidan Ahmed. Les travaux de "cash for work" de récupération de 30 hectares de terres dégradées se déroulent normalement à Telemcess. Au total,



Travaux de récupération des terres dégradées à Telemcess © AKDOUL

100 réfugiés, 60 personnes déplacées internes (PDI) et 50 autochtones ont travaillé durablement sur ce site et ont créé 11 556 demi-lunes sylvo-pastorales dans le terroir villageois en 18 jours. Chaque bénéficiaire a reçu la somme de 24 500 FCFA. (Environ 40 \$ US)

- En collaboration avec les relais communautaires, les comités des **filles et des femmes, ainsi que les comités villageois de protection, le partenaire INTERSOS a organisé quatre séances de sensibilisation sur les conséquences du travail des enfants à Bangui, Kataguir, Jataka et Malay Rouga**. L'objectif de ces sensibilisations était d'attirer l'attention des communautés afin de les inciter à changer de comportements pour lutter contre ce phénomène répandu au sein de ces communautés. Au total, 276 personnes, dont 82 hommes et 190 femmes, ont été informées sur les conséquences du travail des enfants sur leur intégrité physique et psychologique, ainsi que sur le développement et la santé.

Région de Diffa

Contexte : Depuis 2013, la région de Diffa accueille des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les États du nord-est du Nigeria.

Au 31 Août, **314 820 personnes en déplacement forcé résident dans la région de Diffa**, dont 137 573 réfugiés, 140 593 personnes déplacées internes, 34 139 retournés Nigériens et 2 515 demandeurs d'asile. Beaucoup de ces personnes ont été déplacées plusieurs fois et la plupart d'entre elles vivent dans des sites spontanés ou au sein des communautés d'accueil. Les réfugiés en provenance du Nigeria continuent à arriver au camp de Sayam Forage, ainsi que dans d'autres sites d'accueil de la région, à la recherche de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, 33 026 personnes vivent dans **le camp de Sayam Forage, le seul camp de réfugiés au Niger**.

- Les données de suivi de la protection du **HCR et de ses partenaires ont révélé le déplacement d'environ 3 556 individus (570 ménages) du Tchad** vers les localités de Nguigmi (site de Boudouma Malien), Gueskerou (Kidjandi), Bosso (Bosso) et Diffa (Djori Kolo), dans la région de Diffa au Niger, entre mars et août 2023. Le plus grand nombre d'arrivées a été enregistré en août, représentant 72 % des ménages nouvellement arrivés. Il s'agit de personnes censées fuir les attaques croissantes des groupes armés non étatiques dans les localités de Liwa, Baga Sola, Kangallam, Madji, Foutouna, Kiskra, Demaram et Amma au Tchad. Ils ont trouvé refuge à Nguigmi (site de Boudouma Malien), Gueskerou (Kidjandi), Bosso (Bosso) et Diffa (Djori Kolo).
- Des évaluations conjointes des besoins ont été menées et partagées avec la communauté humanitaire de Diffa en vue d'un positionnement et d'une assistance. Le HCR a tenu des réunions avec la Commission Nationale d'Eligibilité (CNE) pour planifier l'enregistrement des nouveaux arrivants dès que la vérification biométrique en cours des réfugiés nigériens dans la région sera terminée.
- Le HCR et ses partenaires ont identifié et documenté 105 nouveaux cas de violence basées sur le genre (VBG), comprenant des cas de déni de ressources, d'agression physique, de violence psychologique, d'agression sexuelle et de viol. **Tous les cas de VBG documentés ont bénéficié d'un soutien psychosocial**, et les cas nécessitant une prise en charge spécifique ont été référés aux partenaires. De plus, 1 904 personnes ont été sensibilisées aux risques des VBG et aux services de prise en charge disponibles.
- Au total, **3 674 réfugiés** ont bénéficié des **consultations médicales** au centre de santé de Sayam Forage. Parmi eux, 97 ont été placés en observation et 44 ont été référés vers des structures sanitaires régionales. Le centre de santé de Sayam Forage a également assisté 228 femmes lors de consultations prénatales, et **30 naissances** ont été assistées au même endroit.
- Au cours de la période considérée, le HCR et ses partenaires ont identifié **177 nouveaux cas de protection de l'enfance** affectant les enfants déplacés de force dans six sites et au camp de Sayam Forage. Tous les cas ont été documentés et ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Des sessions de sensibilisation ont été organisées sur les questions liées à la protection des enfants, y compris la violence basée sur le genre, la séparation familiale, la négligence et l'exploitation des enfants, touchant 1 273 personnes à Mainé-Soroa Mainé Soroa, Sabon Gari, Garin Wanzam, Djori Kollo, Madouri, Guidan Kadji, Foulatari et dans le camp de réfugiés de Sayam Forage.

Région de Maradi

Contexte : Depuis plus de deux ans, **le conflit dans le nord-ouest du Nigeria a contraint plus de 80 000 Nigériens à fuir vers la région de Maradi**. De plus, les incursions répétées de bandits armés sur le territoire nigérien ont provoqué le **déplacement interne d'environ 26 000 personnes**. Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement les agriculteurs et les éleveurs, et procédant à des enlèvements en vue d'obtenir des rançons.

La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à s'éloigner de la frontière pour assurer leur sécurité, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de leur forte présence. Par la suite, des sites ont été construits dans les villages ruraux voisins et des services ont été mis en place pour bénéficier à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil, tels que l'eau, la santé, l'éducation et les services de protection. Ces implantations ont été appelées **villages d'opportunité** (VO). Actuellement, il y en a trois dans la région de Maradi, près des villages de Chadakori, Dan Dadij Makaou et Garin Kaka.

- Le HCR continue à **appuyer les trois centres de santé** construits dans les villages d'opportunité avec des médicaments et d'autres outils et intrants médicaux, afin de soigner convenablement les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil.

- **Pour commémorer la Journée de l'indépendance du Niger le 3 août**, le HCR a soutenu une campagne nationale de plantation d'arbres, en fournissant 300 plants aux personnes déplacées de force pour qu'elles les plantent dans le centre de santé de Chadakori et dans le centre de développement du village. **Environ 80 de ces plants étaient des arbres fruitiers. Cette campagne contribuera à préserver l'écosystème à long terme.** Parallèlement, le Niger a lancé un programme de récupération des terres, pour lequel les Nigériens sont invités à planter un arbre chacun ce jour-là afin de lutter contre la désertification dans le pays.



Cérémonie de plantation d'arbres dans le centre de santé de Chadakori/ © HCR

- Le HCR et ses partenaires ont **sensibilisé plus de 4 500 personnes, dont principalement des réfugiés et quelques membres de la communauté hôte, dans les trois 'villages d'opportunités'** et plusieurs autres sites d'accueil des réfugiés sur la prévention des risques de protection, la coexistence pacifique, l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides, et la prévention de l'apatridie entre autres.
- Afin de protéger l'environnement et lutte contre les effets des changements climatiques, **le partenaire ADKOUL a initié un programme de récupération des zones arides.** Ainsi, 1 500 plants ont été planté dans chacun des villages suivants : Bangui, Kataguiré et Guidan Bagouari dans le département de Madaoua, région de Tahoua.

Agadez

Contexte : Le Niger est caractérisé par des **mouvements mixtes qui se dirigent vers la Méditerranée et l'Europe**, tout en accueillant des **personnes qui fuient la Libye ou qui sont expulsées d'Algérie**. Ces flux migratoires mixtes comprennent des migrants économiques ainsi que des personnes ayant besoin d'une protection internationale. Le principal objectif du HCR est de veiller à ce que ces dernières aient **accès à une protection, à l'asile et à une assistance humanitaire**.

Le HCR au Niger soutient le renforcement du système national d'asile et met en œuvre un ensemble d'activités pour assurer la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile. À plus long terme, le HCR s'efforce de trouver des **solutions durables**, telles que l'intégration sur place ou le retour volontaire dans le pays d'origine si les conditions de sécurité le permettent. Des voies juridiques complémentaires, telles que le regroupement familial, les visas d'études ou les évacuations humanitaires, sont également explorées. En partenariat avec l'OIM, les ONG partenaires et le gouvernement du Niger, le HCR identifie les demandeurs d'asile au sein des flux migratoires et leur fournit des conseils et une assistance adaptée.

- Le HCR a facilité **l'accès aux soins de santé primaires et secondaires dans le centre de santé du Centre Humanitaire** d'Agadez pour 1 123 réfugiés et 1 278 membres de la communauté d'accueil. Parmi eux, 44 cas graves ont été identifiés et référés à l'hôpital régional et au centre de santé mère et enfant d'Agadez. Le centre de santé Toudou a également fourni des **services de santé reproductive et de prise en charge de la malnutrition infantile**. En outre, 110 personnes ont bénéficié d'un soutien psychosocial.

- Au 25 août 2023, le HCR et ses partenaires ont identifié et enregistré biométriquement **2 736 personnes ayant besoin d'une protection internationale**. Ces personnes incluent 1 874 demandeurs d'asile et 862 réfugiés. Les plus vulnérables sont hébergés dans cinq maisons de passage à Agadez, où ils bénéficient d'une réponse de protection et d'une assistance, tandis que les autres sont accueillis dans le Centre humanitaire construit en périphérie de la ville.
- La sous-délégation du HCR à Agadez, en coordination avec le bureau de la représentation à Niamey, a plaidé auprès du PAM pour la prise en charge alimentaire des réfugiés maliens à travers son partenaire de projet COOPI. **Ainsi, 178 sacs de riz de 50 kg, 59 sacs de haricots de 50 kg et 47 cartons d'huile ont été distribués aux réfugiés ayant trouvé refuge à Assamaka.** La ration journalière individuelle est de 297 g de riz, 99 g de haricots et 4,55 g d'huile.
- A la suite des dégâts causés par les infrastructures du Centre Humanitaire, avec quelques blessures mineures le 7 août, le HCR et ses partenaires DREC-MR et ADKOUL ainsi que des représentants des réfugiés, **ont effectué une évaluation rapide des besoins dans la zone le 8 août. Ils ont évalué l'étendue des dégâts subis par les abris et autres infrastructures communautaires.** De nombreuses victimes, estimées à plus de 800, se sont retrouvées sans abri. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, l'équipe d'évaluation a recommandé la construction d'abris communautaires d'urgence avec des matériaux beaucoup plus solides, capables de résister non seulement aux intempéries, mais aussi aux rigueurs du climat de la région.



Distribution de vivres aux réfugiés Maliens à Assamaka © COOPI

Réinstallation

Au 31 août, **5 534 réfugiés ont quitté le Niger vers des pays tiers dans le cadre de la réinstallation ou par les voies complémentaires**, telles que les visas d'études. Ce chiffre comprend 3 784 personnes évacuées de la Libye par le biais du Mécanisme de transit d'urgence (ETM) et 1 750 réfugiés traités et enregistrés dans le cadre du système national d'asile au Niger.

Hamdallaye / ETM

Depuis 2017, un total de **4 242 demandeurs d'asile a été évacués de la Libye vers le Niger à travers le ETM**. En août 2023, environ 579 évacués séjournent sur le site, dont 101 sont en attente d'un départ imminent et 251 en attente d'entretiens et de décisions de la part des pays de réinstallation.

- Dans la mise en œuvre du mécanisme de transit d'urgence, 25 membres de la communauté et 12 réfugiés ont été formés en couture, 12 autres membres de la communauté hôte et six réfugiés ont été formés en menuiserie, tandis que deux hôtes et 13 réfugiés ont été formés en informatique. Par ailleurs, 92 membres de la communauté et 13 réfugiés ont été intégrés dans le maraîchage.
- Les réfugiés et les membres de la communauté hôte ont récupéré 96 hectares de terre dégradée sur les 106 hectares prévus au niveau de BeriKoira et Hamdallaye. En plus, ils ont planté 6 500 plants, dont 2 900 arbres fruitiers, dans les zones récupérées.
- Enfin, pour prévenir les risques de VBG, 10 lampadaires solaires ont été installés à Hamdallaye et cinq au village de BeriKoira.

Réfugiés urbains - Niamey

Au 31 août, la ville de Niamey accueille **4 993 réfugiés et 802 demandeurs d'asile**. 85% des réfugiés (4 259 personnes) sont originaires du Mali. En vertu de la loi nigérienne, les Maliens victimes du conflit armé dans le nord du Mali sont **reconnus *prima facie***, tandis que les autres nationalités sont soumises à la procédure gouvernementale ordinaire de détermination du statut de réfugié.

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée **guichet unique**. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une « ligne verte » que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**

Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des bénéficiaires à Niamey. Le HCR gère plusieurs maisons d'hôtes temporaires (dites « cases de passage ») en coopération avec des partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Pour garantir l'inclusion et la responsabilité, le HCR et le gouvernement du Niger coopèrent régulièrement et soutiennent le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de dirigeants de réfugiés élus par leurs pairs.

- Pendant la dernière semaine d'août, le bureau terrain de Niamey a lancé une série de campagnes de sensibilisation dans les cinq communes de Niamey, ainsi que dans les cases de passages et sur le site ETM de Hamdallaye. L'objectif était de mieux informer les réfugiés et les demandeurs d'asile sur les risques liés à leur protection. Plus précisément, cette initiative visait à diffuser des messages clés, à éduquer et rappeler aux réfugiés et demandeurs d'asile les comportements appropriés en tenant compte du contexte actuel, à identifier et à analyser les divers impacts liés à la situation socio-économique et politique actuelle, ainsi qu'aux changements survenus dans les conditions de vie des personnes contraintes à se déplacer, tout en identifiant les besoins et les attentes des personnes relevant du mandat du HCR.



Séance de sensibilisation au niveau de la commune 1 de Niamey © HCR

Plus de 2 000 personnes ont été touchées grâce à une approche participative qui a caractérisé les différentes discussions, permettant ainsi de recueillir les préoccupations réelles des réfugiées et demandeurs d'asiles de Niamey et du Site ETM de Hamdallaye, ainsi que leurs attentes.

- La distribution de l'aide en espèces pour le mois d'août en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile a débuté le 7 août 2023 dans les deux guichets uniques de Niamey (Bonkanay et Darsalem) et le 8 sur le site de Hamdallaye. A la fin des trois jours de distribution, parmi les 734 inscrits sur la liste des bénéficiaires, dont 15 bénéficiaires de bourses de vacances, 726 ont été servis et huit bénéficiaires étaient absents.

Partenariat

Le HCR assure la coordination du Cluster Protection au Niger, qui, en collaboration avec tous les partenaires de la protection, guide et coordonne les actions en faveur des personnes déplacées internes, afin de garantir une réponse cohérente dans le pays. Le Cluster partage également les informations avec tous les partenaires concernés, comble les lacunes identifiées et assure la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les interventions du HCR visent à promouvoir l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées. Cette approche bénéficie du plein soutien du gouvernement du Niger et s'inscrit dans le cadre du **Pacte mondial pour les réfugiés et du nexus Humanitaire – Développement**, ainsi que de la politique hors camp du gouvernement nigérien. Le HCR s'efforce de renforcer ses relations avec les donateurs, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, le secteur privé, les universités et les médias. Le bureau collabore également étroitement avec d'autres organes gouvernementaux, des partenaires opérationnels et de projet nationaux et internationaux pour mettre en œuvre les initiatives. Le HCR Niger travaille en étroite collaboration avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), principal homologue du HCR, afin de garantir une protection internationale adéquate à tous les réfugiés et demandeurs d'asile présents sur le territoire nigérien.

Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2023

Union européenne | Allemagne | Canada | Belgique | Etats-Unis d'Amérique | Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies | Royaume-Uni | France | Italie | Luxembourg | Monaco | Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA | Donateurs privés

Et merci aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2023

Suède | Norvège | Danemark | Pays-Bas | Allemagne | Suisse | Irlande | Belgique | Algérie | Australie | Bulgarie | Canada | Estonie | Finlande | Islande | Luxembourg | Malte | Monaco | Monténégro | Nouvelle-Zélande | Philippines | République de Corée | Arabie Saoudite | Serbie | Singapour | Thaïlande | Turquie | Uruguay | Donateurs privés

Contact :

Bettina Schulte, Chargée des Relations Extérieures, schulte@unhcr.org, Tel: +227 82 80 39 04

Jean-Sébastien Josset, Associate Communications Officer, josset@unhcr.org, Tel : +227 90766977

LIENS : UNHCR NIGER OPERATIONAL PAGE - TWITTER - FACEBOOK



Photographe : Hector Perez

PERSONNES RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR
 31 Août 2023


700,349
 TOTAL PERSONNES EN
 DÉPLACEMENTS FORCÉS

285,495 REFUGIES

35,144 DEMANDEURS
 D'ASILE

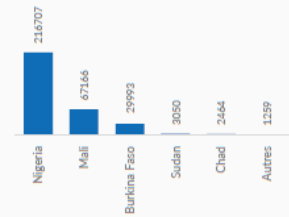
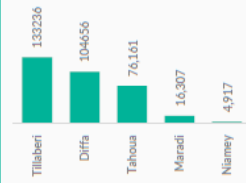
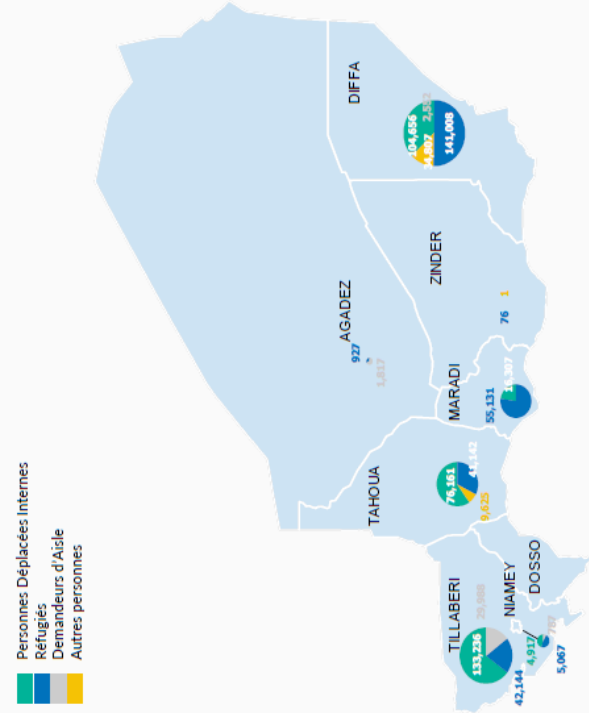
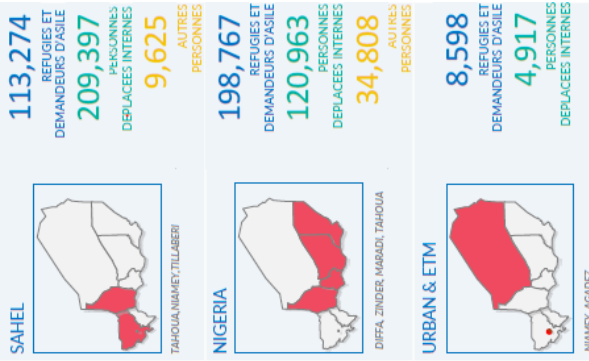
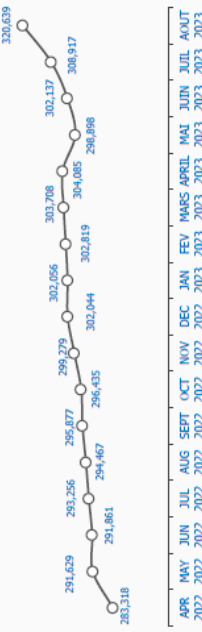
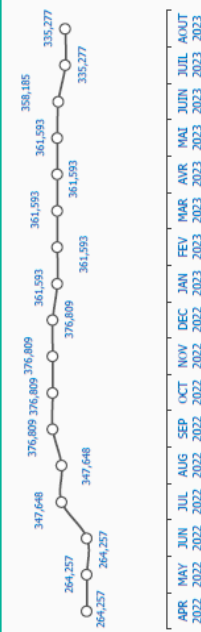
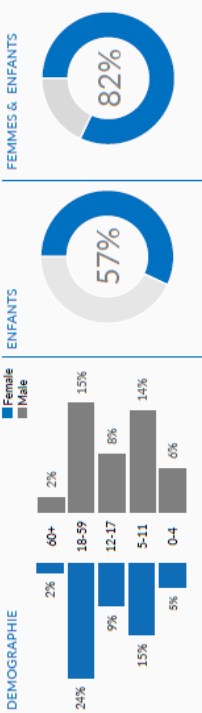
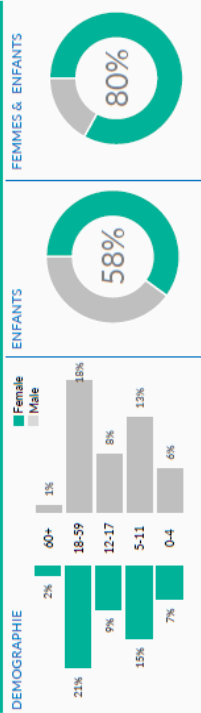
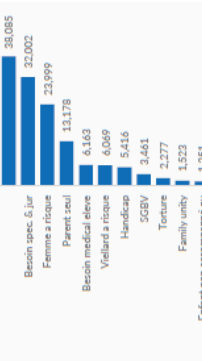
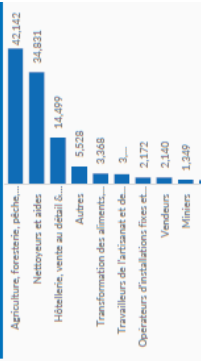
335,277 PERSONNES
 DEPLACÉES INTERNES

44,433 AUTRES
 PERSONNES

La population des réfugiés et demandeurs d'asile représente une augmentation de 9% par rapport à Août 2022. Elle constitue 46% de la population concernée au Niger dont 41% de réfugiés et 5% de demandeurs d'asile. Les réfugiés et demandeurs d'asile proviennent principalement du Nigeria (68%), du Mali (21%) et du Burkina Faso (9%).

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est estimé à près de 335 000 soit 48% des personnes relevant du HCR et une diminution de 4% en un an. La région de Tillabéri accueille 40% de la population déplacée, alors que celle de Diffa recense 31%.

La situation du Nigeria compte 51% des personnes déplacées. Celle du Sahel totalise le deuxième plus grand nombre (47%), la majorité étant des personnes déplacées d'origine du Nigeria.

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

PDI - PRINCIPALES REGIONS

CARTOGRAPHIE DES PERSONNES CONCERNÉES

SITUATIONS

EVOLUTION MENSUELLE REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE

EVOLUTION MENSUELLE PERSONNES DEPLACÉES INTERNES

PROFIL DE LA POPULATION - REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE

PROFIL DE LA POPULATION - PERSONNES DEPLACÉES INTERNES

BESOINS SPECIFIQUES

PRINCIPALES OCCUPATIONS


*Cette carte inclut seulement les chiffres des réfugiés biométriquement enregistrés.